

Vie municipale

Écoles

Culture

Vie associative

Retour sur...



Dossier **Cahier thématique n°1 Agglomération du Choletais**



2
3 à 20

Édito du Maire

Vie municipale

Bulletin municipal
État civil
Animations sportives
Animations Anim'ados
ALSH
Déchetterie
Bibliothèque
Radar pédagogique
Initiatives environnementales
Marché mercredis
Désherbeur eau chaude
Mission de Denis Boisseau
Travaux bâtiments
Plan canicule et grand froid
Ateliers diététiques
Ateliers un jour part âgé
FSL exceptionnel
Mails Associations
Changement de bureau
Annulation repas des aînés
Arrêt transport solidaire
Médiation familiale
Violences conjugales
Agglomération du Choletais
EHPAD
Habitat indigne

21 à 23

Écoles

École Jean Moulin
Ape Jean Moulin - Marché Noël
École Notre Dame
Collège Saint-Joseph

24

Culture

Espace Senghor

25 à 31

Vie associative

Énergie Tir à l'arc
Entente des Mauges
May...moire
Maychantant
Énergie Judo
Association HUMAINS
Énergie Vélo sport
Club des jours heureux
Association en K'Danse
Énergie Tennis
La Galipette
Énergie Handball
École de Musique
Five Disciples Crew

32

Retour sur...

Travaux salles de sports
(salle 2 avant et après)
ALSH
Vœux du Maire

Le mot du maire



Contre vents et marées

Nous espérons la crise sanitaire derrière nous et nous apprenons à vivre au quotidien avec un masque et le respect des règles de distanciation. Notre commune comme toutes les autres n'y échappe pas et pas d'évolution attendue avant le printemps, avant qu'un vaccin efficace soit trouvé.

Mais contre vents et marées la vie a repris son cours en s'adaptant. Plusieurs protocoles d'utilisation des bâtiments publics ont été établis en collaboration avec les associations fréquentant ces lieux. Et globalement chacun a joué et continue à jouer le jeu. Merci à tous pour cette prise de conscience et ces efforts.

Alors quoi de neuf ?

Le mauvais temps ne nous a pas épargné avec de nombreuses inondations exceptionnelles mais nous savons que des travaux importants doivent être réalisés sur notre réseau assainissement pour en limiter les conséquences. L'agglomération qui a la compétence en ce domaine sera amenée à intégrer cela dans son plan de charges. Un remerciement aux services municipaux et aux pompiers qui sont intervenus sans relâche à l'occasion de ces intempéries.

Mais il y a aussi et heureusement de bonnes nouvelles.

En premier lieu ce fut la bonne fréquentation de l'accueil de loisirs cet été et ceci malgré l'annulation des camps pour cause de Covid avec la réalisation d'une fresque mettant en valeur l'école Jean Moulin par les ados.

La saison culturelle a quant à elle redémarré avec une programmation de grande qualité et là aussi en toute sécurité sanitaire. Chacun est donc invité à fréquenter à nouveau l'Espace Senghor et la bibliothèque afin de faire le plein d'émotions et d'évasion. Après tout il n'y a pas que le travail qui compte...

C'est aussi dans cet esprit de continuité que nous avons profité de l'opportunité des congés d'été pour refaire le sol de la grande salle de sports n°2 et je crois que les associations sportives ont apprécié cette rénovation de même que celle des terrains de tennis extérieurs. En accord avec le club de football, il a été également décidé d'arracher la haie de cyprès séparant les deux terrains afin de profiter d'un visuel plus valorisant sur nos installations sportives et d'en faciliter l'entretien.

Récemment la réintégration du service comptabilité dans les locaux de la mairie, qui avait fait l'objet d'un incendie criminel, a pu se faire après plusieurs mois d'attente - soixante mille euros de dégâts causés par deux jeunes délinquants. Les travaux ont été pris en charge heureusement par les assurances.

Ce sont aussi des projets d'activité pour tous et pour toutes les tranches d'âge à l'EXEKO qui justifie bien son caractère d'intergénérationnel.

La vie à l'agglomération a aussi repris son cours et vous trouverez dans ce May Infos son organisation au sein de laquelle nos conseillers participent activement.

Enfin c'est le souhait du conseil municipal de valoriser notre commune en s'engageant dans la création d'un nouveau logo plus dynamique (nous invitons les maytais créatifs à se rapprocher de la mairie afin de connaître les modalités de participation) ainsi que dans la labellisation « ville amie des enfants » octroyée par l'UNICEF. Celle-ci permettrait de faire reconnaître notre engagement vis à vis des familles et des enfants en la rendant ainsi plus attractive. Notre commune a plein d'atouts à commencer par l'offre proposée par nos associations. Elles seront donc associées à cette démarche.

A l'heure où j'écris ces lignes, c'est la nation qui s'incline pour saluer la mémoire de Samuel Paty assassiné par un terroriste au nom d'une idéologie barbare. L'école est le fondement de notre république laïque et indivisible. Elle est celle qui ouvre l'esprit des jeunes, celle qui permet de distinguer ce qui relève de la connaissance de ce qui relève de la croyance dans le respect de tous. Elle fait vivre cette laïcité.

Il nous faut saluer la mémoire de Samuel Paty qui a servi au mieux cet esprit de liberté.

Alors contre vents et marées continuons nos actions pour un meilleur «vivre ensemble».

Le Maire, Alain Picard



Projet 15/17 ans

Une envie de créer une activité sur la commune ? d'aider une asso existante ? de se bouger ?

Depuis 3 ans, la commune a décidé d'accompagner les jeunes de 15 à 17 ans dans la création de projets. Un animateur est donc mis à disposition pour mettre en place avec les jeunes différentes actions correspondant à leur objectif.

En 2019, un groupe de 5 jeunes a organisé un séjour en Bretagne mêlant loisirs et actions environnementales. Les recettes des actions de financement ont permis de financer le transport ainsi que la nourriture pendant le séjour.

N'hésitez pas à contacter l'Animateur Jeunesse pour avoir des renseignements :

Thomas BROCHARD - 06 17 32 39 57
animation@lemaysurevre.com



May Infos

Vous ne trouvez pas régulièrement le bulletin municipal dans votre boîte à lettres ou vous connaissez un voisin qui rencontre le même désagrément. Sachez que des exemplaires sont toujours disponibles en Mairie.

SYNERGENCE : Le journal est en ligne toutes les semaines sur le site Internet du MAY-SUR-ÈVRE dans la rubrique « **Intercommunalité** ».

N'hésitez pas à les demander. Le May Infos est aussi disponible sur le site internet : www.lemaysurevre.com

Vous pouvez adresser vos remarques et suggestions concernant le bulletin municipal, LE MAY INFOS à la Mairie par courrier ou par mail : communication@lemaysurevre.com

Salle Déclic

UNE NOUVELLE ACTIVITÉ À L'EXEKO

La salle Déclic est une salle informatique ouverte à tous permettant de s'initier ou se perfectionner à l'utilisation des ordinateurs, tablettes et téléphones.

Celle-ci donne la possibilité à chacun d'utiliser le matériel informatique avec l'aide d'un animateur référent.

Chaque personne peut donc bénéficier de conseils pour des démarches administratives, un problème informatique, un soutien pour créer un album photo...

Par ailleurs des cours sont proposés avec des thèmes prédéfinis :

THÈME	DESCRIPTION	DATE ET HORAIRES
Apprentissage de l'informatique (pour débutants)	Fonctionnement basique d'un ordinateur, d'un clavier. Comment utiliser l'outil de façon simple	Mercredis 18, 25 novembre 2, 9 décembre de 10h à 11h30
Traitement de texte	Comment mettre en forme un courrier (souligner, centrer, mettre de la couleur...)	Mercredis 6 et 13 janvier 2021 de 10h à 11h30
Fonctionnement d'internet	Comment bien naviguer sur Internet ? Quelles erreurs à ne pas faire ?	Mercredis 20, 27 janvier et 3 février 2021 de 10h à 11h30
Gérer sa boîte mail	Maîtriser le fonctionnement d'une boîte mail : pièce jointe, accusé de réception, CC, CCI...	Mercredi 10 février 2021 de 10h à 11h30

L'inscription se fait:

- Par mail : animation@lemaysurevre.com
- Par téléphone : **06 17 32 39 57**

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter **Thomas BROCHARD** via les coordonnées ci-dessus.

État Civil

NAISSANCES

- 24 mai Tom RAUTUREAU
- 27 mai Valentina HABACH
- 20 juin Adèle HUMEAU
- 26 juin Kéren BOUVIER
- 4 juillet Anouk DENÉCHÈRE
- 7 juillet Syla VA
- 11 juillet Noélan MOULIS
- 19 juillet Louison TRAVERT
- 1^{er} août Victor TRICOIRE
- 5 août Zoé CLÉMOT
- 9 août Inès BATARDIERE
- 10 août Kahyna SUREAU
- 18 août Logan CHARTIER
- 23 août Charlie VENDÉ
- 28 août Timéo CESBRON
- 3 septembre Ayden BRUNET LUJAN
- 7 septembre Adèle CHIRON
- 13 septembre Arthur GALLIENNE
- 17 septembre Mattéo SAMI
- 28 septembre Elyo TECHER

MARIAGE

- 6 juin Clarisse FROGER et Kévin LEFORT
- 11 juillet Stéphanie LOISEAU et Stéphane BROUSSEAU
- 22 août Estelle OLIVIER et Valentin BIGEY

DÉCÈS

- 1^{er} juin Joseph AUDUSSEAU
- 6 juin Marie LOIZEAU épouse BECQUET
- 26 juin Joseph DENIAU
- 8 juillet Louis BARRAU
- 15 juillet Bruno MERLIOT
- 29 juillet Josette DEVAUD épouse STANG
- 9 août Daniel OGER
- 9 août Jeannine BARREAU épouse MORIN
- 15 août Suzanne GAILLARD épouse GUÉMARD
- 15 août Raphaël BOISSEAU
- 9 septembre Maurice RICHARD
- 16 septembre Paulette BARRAUD épouse DURAND
- 17 septembre Raymonde LEMOINE épouse BERNARDET
- 23 septembre Louis LABONNE
- 26 septembre Ginette LEFÈVRE épouse RÉTHORÉ



« Fais du sport pendant les vacances ! »

Depuis plus de 20 ans, des activités sportives sont organisées pour les enfants de 8 à 12 ans, lors des vacances scolaires.

Vous avez la possibilité de les inscrire à la carte pour pratiquer différentes activités sportives : football, course d'orientation, roller, VTT, piscine, accrobranche, tennis, sports innovants, parcours, basket, hand...

Une passerelle existe entre l'accueil de loisirs et les animations sportives, elle permet aux enfants inscrits le matin à l'ALSH de venir faire du sport l'après-midi.

Multisports seniors

Le service animations sportives de la commune propose depuis un an une activité multisports pour les seniors le lundi de 9h30 à 10h45, salle de sports 1. La reprise a eu lieu en septembre avec 15 personnes inscrites.

De multiples activités sont proposées : sports de raquettes, jeux de ballons, parcours de coordination, jeux d'orientation en extérieur, tir à l'arc, jeux de mémorisation...

Les séances sont adaptées au rythme de chacun, prennent en compte vos capacités et se déroulent dans la bonne humeur sans esprit de compétition.

Les inscriptions sont encore possibles.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :
Magalie DILLIEUX - 06 25 04 37 89



Pour plus d'informations :
Quentin LEMIERE (Éducateur diplômé Marche Nordique depuis 5 ans)



La salle Anim'ados

Une salle dédiée aux ados est ouverte à l'Exeko. Cet espace, encadré par un animateur diplômé, permet d'accueillir les enfants de 12 à 17 ans plusieurs fois dans la semaine.

L'accueil est libre (pas d'inscription) ; chaque enfant peut venir quand il le souhaite et rester autant qu'il le veut. Une cotisation de 6 € par année civile est demandée. Si votre enfant a participé en 2020 à une activité anim'ados, celle-ci a déjà été comptée.

Plusieurs activités sont possibles : baby foot, billard, tennis de table, jeux de société, consoles de jeux, bd, basket, foot... Ce lieu a aussi pour objectifs de réunir les ados pour discuter, passer un bon moment... et pourquoi pas organiser des activités pendant les vacances.

Cette salle est ouverte en période scolaire le mercredi de 14h à 17h, le vendredi de 17h à 19h et un samedi sur deux de 14h à 16h.



Nouveaux projets 12-17 ans (Enfants nés entre 2004 et 2009)

PASSIONNÉS D'ANIMAUX

Tu souhaites consacrer un peu de ton temps pour les animaux ? Durant une année, l'idée serait de se retrouver chaque mois (mercredi/samedi, vacances scolaires) pour créer des actions pour cette cause : création de nichoirs, fabrication d'hôtel à insectes, création d'un guide «comment être un citoyen responsable avec son animal ?»... L'objectif final pourrait être de visiter durant l'été 2021 le refuge de l'arche en Mayenne qui œuvre pour la protection des animaux sauvages, exotiques et domestiques.



ENVIE DE CRÉER UNE BD QUI PARLERAIT DU MAY ?



Grâce à un logiciel spécialement conçu pour créer les BD, viens créer une histoire qui se déroulerait dans la commune. Prise de photos, rédaction des textes, création des personnages... sont donc au programme.

La Bande dessinée sera ensuite imprimée et disponible à l'Exeko et à la bibliothèque.

Ce projet se déroulera sur 5 séances d'1h30 qui auront lieu le samedi matin et durant les vacances scolaires.

UN MONOPOLY AUX COULEURS DU MAY

Quelle sera la rue la plus chère du May ? Quels bâtiments vont remplacer les gares ? Durant 4 séances qui se dérouleront le mercredi à 17h et durant les vacances scolaires, viens participer à la création d'un Monopoly aux couleurs du May. Au menu :

**création du plateau de jeu, fabrication des maisons et hôtels
validation des noms de rues et prix des bâtiments, création des cartes etc.**

Informations et inscriptions :

Thomas BROCHARD - 06 17 32 39 57
animation@lemaysurevre.com

TARIFS CAF

Quotient familial	0 à 300	301 à 500	501 à 720	721 à 920	921 à 1100	1101 et +	Non allocataire	Commune extérieure
Tarif projet Protection animale	8 €	10,40 €	12,80 €	15,20 €	17,60 €	20 €	22,40 €	24,80 €
Tarif projet BD	5 €	6,50 €	5 €	9,50 €	11 €	12,50 €	14 €	15,50 €
Tarif projet Monopoly	5 €	6,50 €	5 €	9,50 €	11 €	12,50 €	14 €	15,50 €

Accueil de loisirs 3-12 ans

ZOOM SUR UN ÉTÉ PLUS QUE PARFAIT !



L'accueil de loisirs été ayant fermé ses portes il y a maintenant quelques semaines, il est temps pour nous de dresser le bilan ! Malgré un été avec des conditions particulières, le soleil nous a fait l'honneur d'être parmi nous et a permis aux enfants de passer un été au top et de se créer d'excellents souvenirs. Grâce à lui, entre 20 et 60 enfants séparés en quatre groupes, les pitchouns (3-4 et 5-6 ans) et les grands Tchouns (7-8 et 9-12 ans), ont pu participer à de nombreuses activités encadrées par une équipe de 14 animateurs diplômés ou bénévoles. Les différents thèmes chaque semaine ont permis aux enfants de s'évader à la ville, à la campagne, en festival ... et de participer aux sorties comme le miel Mary, Natural parc ou les ânes de l'Izoudière par exemple. L'été s'est clôturé par une journée surprise avec 4 structures gonflables.

Depuis le 2 septembre, c'est avec grand plaisir que les enfants ont pu retourner au centre Jean Ferrat (les mini-loups : 3-4 ans et les loupiots : 5-6 ans) ou à l'Exeko (les grands loups : 7-8 ans et les loups garous : 9-12 ans). L'accueil de loisirs accueille les

enfants de 3 à 12 ans à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas. Des activités sont toujours au choix pour chaque tranche d'âge, (une plutôt sportive et une plutôt manuelle). Les réservations peuvent se faire jusqu'à 10 jours avant l'activité et les annulations jusqu'à 3 semaines avant (sauf si justificatif d'absence). Un petit déjeuner est proposé aux enfants arrivant avant 8h30 et un goûter est distribué à chaque enfant présent l'après-midi. Les mini-loups (3-4 ans) et les loupiots (5-6 ans) qui font la sieste peuvent amener un doudou et un duvet et tous les 3-6 ans doivent prévoir une tenue de rechange au cas où... Chacun doit également venir avec dans son sac une trousse de crayons et une gourde.



Pour toute demande de renseignements, merci de prendre contact avec la directrice de l'accueil de loisirs :

Dorothee LIBAULT - 06 17 32 39 55
centredeloisirs@lemaysurevre.com

Déchetterie



Depuis l'ouverture de la déchetterie communautaire de l'Eriboire, nous avons changé nos habitudes. Nous nous organisons pour transporter nos volumes de déchets en empruntant la

route départementale Le May-Saint léger.

Nos chargements ne sont pas toujours sécurisés et bâchés et nous constatons tout au long de notre trajet, des déchets perdus. Ces déchets constituent des dangers sur cette route. Ils viennent souiller l'environnement des riverains agriculteurs et les bas côtés de notre route. Cela gêne l'entretien et le fauchage assurés par les services techniques de la voirie départementale. Nous observons aussi des pratiques délinquantes sûrement occasionnés par des retours de la déchetterie quand on s'y est présenté lors de sa fermeture. Les déchets sont alors déposés à la hâte sur nos chemins ruraux. Ces actes d'incivilité sont passibles d'amendes importantes pour leurs auteurs.

A chacun d'entre nous de veiller au bon transport de nos déchets et à leur bonne destinée.

Rappel de la loi :

DÉPÔTS SAUVAGE DE DÉCHETS

Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5^e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.

Les personnes coupables de la contravention prévue au présent article encourent également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ou de la chose qui en est le produit. (R 635-8 du code pénal).

Bibliothèque May-livres

La Bibliothèque a rouvert ses portes au public : adultes, ados et jeunes enfants, depuis le 1^{er} septembre, pas tout à fait dans les mêmes conditions qu'à sa réouverture fin décembre, puisque les lecteurs, s'ils viennent rapporter et emprunter des documents, n'ont plus actuellement la possibilité de s'y attarder pour lire, en raison de la Covid 19.

Le service de réservation des documents, qui permet d'emprunter sur tout le réseau des bibliothèques de l'Agglo, a été rétabli début septembre.

Des nouveautés, tant en section Adulte, qu'en section Jeunesse, ont été achetées régulièrement. Nous avons créé, entre autres, un nouveau rayon de littérature Fantasy. Nous vous invitons à venir les découvrir.

Si la fréquentation a bien diminué ces derniers mois, les bénévoles n'ont pas cessé de s'activer, avec la mise en place d'un Drive au début du déconfinement, des achats de livres réguliers, le nettoyage des livres après la mise en quarantaine imposée, les préparations de diverses animations qui, nous l'espérons, pourront se dérouler comme prévu :

- Prix May-Livres (voir ci-dessous)
- Atelier Créatif : Bestiaire Fantastique *
- Atelier Précinéma*
(*prévus en avril et reportés en octobre)
- Jeu de piste de Noël, le mercredi 2 décembre.

Avec l'espoir que la situation revienne à la normale dans les mois qui viennent, nous vous disons à bientôt.

Les Bénévoles de la Bibliothèque

Le prix May-livres 2020 commence en octobre à la bibliothèque

La bibliothèque May-livres propose, à partir du mois d'octobre la seconde édition de son prix littéraire. Cette version 2020 est très proche de celle de 2018 (il n'y avait pas eu de prix en 2019 pour cause de travaux dans les locaux) : six livres, six mois et un après-midi débat le samedi 27 mars.

Les Bénévoles détaillent cette organisation :

[**Mayinfos** : pourquoi un prix littéraire ?]

May-livres : nous avons pensé que, parmi les manifestations qui étaient proposées par la médiathèque du Choletais il y avait de la place pour l'organisation d'un prix littéraire. Nous n'avons pas d'autres ambitions que de faire lire des livres et d'en parler.

[**Mayinfos** : comment ça se passe concrètement ?]

May-livres : la manifestation se déroule sur six mois (d'octobre 2020 à mars 2021) ; les lecteurs qui souhaitent participer (c'est bien entendu au volontariat) se manifestent auprès des bénévoles durant les permanences et peuvent emprunter les six livres en lice (mais il n'y a aucune obligation de tout lire). Ceux-ci leur sont réservés durant toute la période ; ils recevront un livret pour y noter leurs commentaires et un bulletin de vote pour départager les auteurs (précisons que le but n'est pas la compétition mais bien le débat et l'envie de lire).

[**Mayinfos** : comment ont été choisis les livres ?]

May-livres : comme pour la première édition nous avons fait appel aux professionnelles de la médiathèque (Laurence et Céline) qui nous ont fait une première proposition de 12 ouvrages et ce sont les bénévoles qui, par vote, ont choisi les six qui sont présentés (c'est d'ailleurs la nouveauté de 2020 : le souhait d'impliquer encore plus les bénévoles).

[**Mayinfos** : parlez-nous de ces six livres ?]

May-livres : nous avons voulu donner le plus possible dans la diversité même si, au final toutes les catégories ne sont pas représentées mais c'est un beau panel loin des médiatiques sorties littéraires.*

« **La deuxième femme** » évoque la recomposition familiale.

« **Le journal de Claire Cassidy** » est un thriller anglais à la manière d'Agatha Christie mais se déroulant au XXI^e siècle.

« **Là où chantent les écrevisses** » raconte la vie d'une jeune fille abandonnée qui va devoir se reconstruire dans les marais du bayou.

« **Oh happy day** » est une œuvre originale écrite à quatre mains et basée sur des échanges de mails.

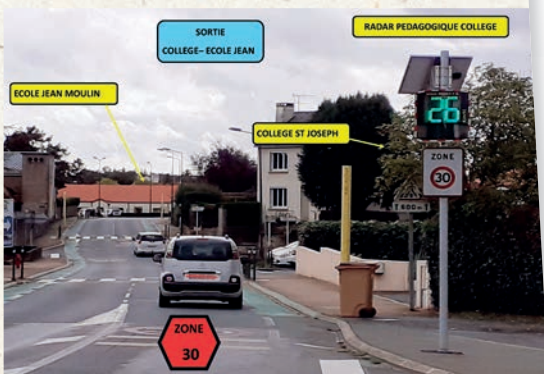
« **Les choses humaines** » sont d'actualité en évoquant une affaire de viol dans le monde des médias.

« **Né d'aucune femme** » se déroule au XIX^e siècle lorsqu'un père pouvait vendre sa fille pour en faire une femme à tout faire dans une maison bourgeoise.



Tél. 02 41 63 39 35

E-mail : bib_may@choletagglomeration.fr



Radar pédagogique

Deux radars pédagogiques ont été installés rue du parc pour aider les automobilistes que nous sommes à ralentir dans ce secteur fréquenté par les enfants scolarisés à l'école primaire et au collège.

Ces radars connectés nous permettent de tenir des statistiques et nous avons mesuré la fréquentation à la rentrée scolaire. Entre le 31 août et le 15 septembre 2020 : 58 493 véhicules ont fait des allées et venues sur cette portion de voirie.

La limitation sollicitée, nous la connaissons, elle est de 30 km/heure. Certes elle n'est pas facile à tenir. Mais nous sommes 23 % à la respecter scrupuleusement et 94 % à circuler en dessous de 50 km/heure.

6 % ont circulé au delà des 50 km/heure avec quand même 1 % d'automobilistes peu scrupuleux à dépasser les 70-80 km/heure sur ce tronçon urbain.

La pédagogie remplit son rôle pour beaucoup d'entre nous. C'est son objectif mais elle a besoin encore d'être comprise par quelques automobilistes individualistes qui n'intègrent pas les messages de sécurité routière !



Initiatives environnementales Maytaises

Les désherbants qui jusqu'alors étaient utilisés pour l'entretien des jardins et voiries sont maintenant proscrits. C'est une question de santé publique pour la qualité de l'eau que nous avons à consommer. La nature reprend donc ses droits avec des environnements urbains qui laissent plus de place aux herbes folles. Ces herbes si nous y portons attention, ne sont pas toutes inesthétiques et peuvent avoir le mérite d'enrichir la biodiversité de nos lieux de vie. Mêlées aux annuelles et vivaces que nous apprécions, elles passent presque inaperçues et remplissent leur rôle.

Certains d'entre nous l'ont déjà compris car cet été, nous avons repéré quelques initiatives heureuses en matière de fleurissement, de l'espace public en pieds de murs. Nous tenions à le souligner, à le remercier aussi, puis à encourager l'embellissement futur de notre commune. Ce sont donc de bonnes initiatives citoyennes que de s'approprier les devants de ses clôtures, sur l'espace commun à tous et de contribuer à son embellissement !

« Qu'est ce donc qu'une mauvaise herbe, sinon une plante dont on n'a pas encore découvert les vertus ? » Raph Waldo Emerson Philosophe, Essayiste, poète américain 1803-1882.



Marché

Chaque mercredi, des commerçants vendent fruits et légumes, poissons, fromages, miel, pommes, vêtements et chaussures... de 8h30 à 12h30 sur la place de la République.



Les approches alternatives au désherbage chimique

Avant les années 2000, nous avions tendance à considérer que la propreté de notre commune passait systématiquement par la destruction massive des mauvaises herbes. Pour obtenir ces résultats, nous utilisions des produits chimiques pour traquer la plus petite herbe folle sur les bords de notre voirie ou de nos espaces verts.

- En 1988, 4000 l de bouillie de désherbants utilisées
 - En 2005, 500 l de bouillie
 - Actuellement, la dose de 50 l est atteinte exceptionnellement
- Actuellement, la commune est gérée principalement en ZERO PHYTO.

Comme vous avez pu le voir cette nouvelle approche de l'entretien a modifié nos techniques et nous a obligé à investir dans des matériels spécifiques.

- Balayeuses
- Désherbeur thermique au gaz RIPAGREEN
- Désherbeur JOKER tiré derrière un tracteur, cet appareil peut être équipé de ratisse souple pour désherber la piste d'athlétisme et les terrains de football
- Désherbeur ACTISOL
- Une RATISSE sur une roue qui permet de faire le bord des bordures manuellement
- Et le dernier arrivé le Désherbeur eau chaude OLIATEC

Ce récent achat du désherbeur à eau chaude est le fruit d'une réflexion entre les responsables des trois communes suivantes :

- St Léger-sous-Cholet
- Bégrolles-en-Mauges
- Le May-sur-Èvre



Cet ensemble a coûté 47 597 € mais une subvention de L'ADEME a été obtenue pour la somme de 27 765 €. Ce qui revient à la somme de 19 832 € au total répartie par une clé de répartition déjà établie pour le matériel de peinture entre les trois communes.

- Bégrolles-en-Mauges : 25 %
- St Léger-sous-Cholet : 32 %
- Le May-sur-Èvre : 43 % qui correspond à 8 528 €.



Les premiers résultats sont concluants. Aussi, le désherbage est l'affaire de tous notamment en façade de murs côté espaces publics.

C'est ainsi que collectivement nous contribuerons à l'embellissement de notre commune⁽¹⁾.

Les mauvaises herbes au pied des habitations sont à la charge des propriétaires.

⁽¹⁾ Un arrêté municipal est d'ailleurs rédigé à ce sujet.

La propreté de notre commune

UNE PRÉOCCUPATION TENUE AU SÉRIEUX PAR DENIS BOISSEAU AGENT COMMUNAL

Entre le 15 août et le 15 septembre c'est un volume de 6m³ de déchets ramassés et récoltés sur les lieux publics de notre commune. Une mission prise à cœur par Denis BOISSEAU dans son emploi du temps.

Il intervient les lundis dans le centre bourg et sur le parc des sports, là où les activités du week end génèrent régulièrement l'abandon de déchets, les mercredis après le marché pour rendre notre cœur de village propre, puis en fin de semaine à la veille de nos week end. Il participe les autres jours avec l'équipe technique Espaces Verts pour l'embellissement de notre cadre de vie.

C'est un poste qu'il occupe depuis 13 ans après avoir quitté l'usine de chaussure Chupin Penot : « J'aime mon travail, c'est utile et bien pour la commune. Je suis autonome et on me fait confiance. J'ai des contacts sympathiques avec les gens qui me connaissent. Ce qui est parfois difficile c'est quand les déchets sont déposés sans se préoccuper de qui doit s'en occuper ensuite. Je dois alors trier ce qui est recyclable. Avec la covid la propreté est encore plus importante » nous dit Denis BOISSEAU

Néanmoins la disponibilité d'un agent d'hygiène et de propreté dans notre commune, ne doit pas pour autant nous faire oublier que l'hygiène et le tri des déchets est aussi l'affaire de nous tous !



Travaux bâtiments

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE DE LA SALLE DE SPORTS N°1 (TRAVAUX RÉGIE)



Changement des 38 projecteurs à IODURE de 450 w chacun par 32 projecteurs LED de 160 w et 320 w.

Ce changement donne un confort visuel, une meilleure performance d'éclairage (lumens) et surtout une consommation en forte baisse, donc des économies.

Projecteurs IODURE 38 x 450 w	= 17 100 w
Projecteurs LED (23 x 160 w) + (9 x 320 w)	= 6 490 w
Soit une baisse de consommation de	10 610 w

RELAMPING DE LA SALLE N°3 (TRAVAUX RÉGIE)

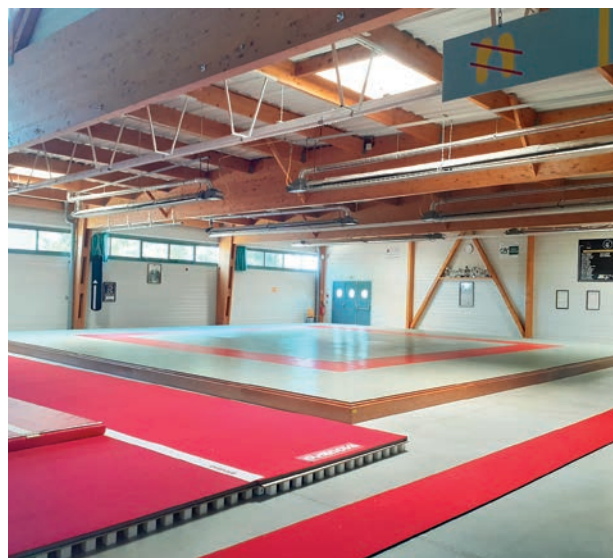


Changement de 200 néons fluo par 200 néons LED sur les réglettes existantes

Ce changement donne un confort visuel, une meilleure performance d'éclairage (lumens) et surtout une consommation en forte baisse. Donc des économies.

Néons fluo 200 x 58 w	= 11 600 w
Néons LED 200 x 24 w	= 4 800 w
Soit une baisse de consommation de	6 800 w

MODIFICATION DE DOJO DE LA SALLE DE SPORTS N°3 (TRAVAUX RÉGIE)



Sécurisation, amélioration et changement des tapis du DOJO. Changement des tapis (20 ans) (**en cours**) l'abaissement de 20 cm de l'espace de combat et protection sur 2ml en périphérie avec du FLOTEX. (sol PVC ressemblant à de la moquette rase).

PEINTURE SALLE DE SPORTS N°1



Entretien et rénovation des murs intérieurs et des marquages sur le sol en TARAFLEX pour les différentes disciplines. (Travaux régie)

ÉCOLE JEAN MOULIN



Rénovation du muret en façade de l'école Jean Moulin. (Entreprise extérieure)
Rénovation de peinture de l'ensemble de la façade. (Travaux régie*)

JEAN FERRAT



Remise en état (peinture) du théâtre de verdure qui se trouve à l'arrière du centre Jean Ferrat dans le mail. (Travaux régie*)

RÉNOVATION DU SOL DE LA SALLE DE SPORTS N°2



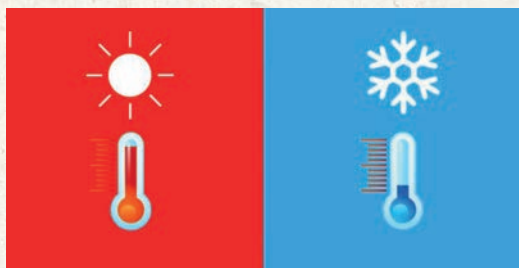
Rénovation complète du sol commencée par le ponçage du sol existant, le bouchage des trous et le ragréage des différentes imperfections. Il a ensuite été appliqué une couche d'accroche et de 5 couches de résine.

L'ensemble des marquages au sol ont bien entendu été reproduit. Des fourreaux ont été mis au niveau du filet central pour pouvoir séparer les 2 aires de jeux (Entreprise extérieure)

*Travaux régie : travaux réalisés par les agents de la commune

Plan canicule / Plan hivernal

S'INSCRIRE AU REGISTRE COMMUNAL



Pourquoi ?

Vous souhaitez figurer sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement de tout plan d'urgence (Plan canicule, Plan grand froid...).

Vous souhaitez inscrire sur ce même registre un proche isolé ou fragile. Le Registre Communal Nominatif recense les personnes vulnérables en référençant leur nom, prénom, date de naissance, adresse, numéro de téléphone, coordonnées du médecin traitant... de façon à les contacter ou se rendre à leur domicile et s'assurer de leur bon état de santé, si un événement grave se produit (Plan canicule, Plan grand froid...).

Qui ?

Personnes répondant à ces conditions :

- les personnes de 65 ans et plus résidant seules à leur domicile
- les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, également résidant seules à leur domicile
- les personnes handicapées résidant à leur domicile

Quand ?

La demande d'inscription sur la liste peut se faire à tout moment de l'année.

Renseignements :

Pour toute information ou demande d'inscription, contactez le CCAS au **02 41 63 80 20** du lundi au jeudi de 8h30 à 11h30 et de 15h à 17h, le vendredi de 8h30 à 11h30.



Ateliers diététiques



Ateliers organisés par le CCAS, le montant sera de 5 € pour un atelier culinaire et 3 € pour un atelier théorique. Si ces ateliers vous intéressent et que vous avez des difficultés pour les financer, vous pouvez appeler le CCAS et le préciser lors de votre inscription. Mme Jobard prendra rendez-vous ensuite.

THÈME	DESCRIPTION	DATE ET HORAIRES
Equilibre alimentaire Atelier théorique 3 €	Comment équilibrer son alimentation ? Les aliments indispensables pour notre santé, fréquences, portions, la faim et le rassasiement	Judi 28 janvier de 18h à 20h à l'EXEKO
cuisiner avec un petit budget Atelier culinaire 5 €	Réalisation d'un menu facile et à petit prix Cuisiner sainement, se faire plaisir avec un budget limité	Lundi 15 février de 18h à 21h au centre Jean Ferrat
L'alimentation et le vieillissement Atelier théorique 3 €	Calcium, protéines, vitamine D, oméga 3, diabète : stop au régime, autres pathologies	Judi 18 mars de 18h à 20h à l'EXEKO
Cuisiner autrement Atelier culinaire 5 €	Apprendre à cuisiner des aliments inhabituels ou de façon inhabituelle Cuisiner les légumes secs différemment Recette de dessert intéressante pour le corps et pour le palet	Lundi 19 avril de 18h à 21h au centre Jean Ferrat
Remettre du plaisir à table Atelier théorique 3 €	Photo langage « pour vous manger c'est... » pour partir sur la notion de plaisir, convivialité, difficultés avec l'alimentation (frustration des régimes, difficultés de se faire à manger...) Manger en solo (problèmes, solutions) Faire de vrai repas de famille, difficile ou pas ?	Judi 20 mai de 18h à 20h à l'EXEKO

L'inscription se fait :

- **Par téléphone : 02 41 63 80 20**, service CCAS, du lundi au jeudi de 8h30 à 11h30 - 15h à 17h et le vendredi de 08h30 à 11h30
- **Attention, les places sont limitées** (15 personnes pour un atelier théorique et 10 personnes pour un atelier culinaire)



Ateliers Un Jour Part âgé

L'Association Un Jour Part âgé organise en lien avec Familles Rurales des ateliers pour les seniors. Mme Richard propose des ateliers sous forme de jeux (après-midi atelier mémoire, art floral, bricolage, échange de savoirs, jeux de société ...), **le lundi après-midi à partir de janvier 2021, semaines impaires**. Elle prépare la salle et anime l'atelier avec des bénévoles de 14h à 17h.

Le premier atelier débutera le lundi 18 janvier 2021.

- 18 janvier
- 1^{er} et 15 février
- 1^{er}, 15 et 29 mars
- 12 et 26 avril
- 10 mai
- 7 et 22 juin

Vous n'êtes pas obligé(e) de participer à tous les ateliers.

Le montant sera de 5 € par personne et 8 € par couple pour chaque atelier.

Les personnes qui ont des difficultés de déplacement peuvent participer car l'animatrice organise les transports avec des bénévoles.

Si ces ateliers vous intéressent et que vous avez des difficultés pour les financer, vous pouvez appeler le CCAS et le préciser lors de votre inscription. Mme Jobard prendra rendez-vous ensuite.

L'inscription se fait :

- **Par téléphone : 02 41 63 80 20**, service CCAS, du lundi au jeudi de 8h30 à 11h30 - 15h à 17h et le vendredi de 08h30 à 11h30
- **Attention, les places sont limitées** (8 personnes par atelier)



COURRIEL ASSOCIATIONS MAY INFOS



Le service communication enverra un mail pour les demandes d'articles à insérer dans le May Infos sur le courriel général de l'association. Seul ce mail sera pris en compte. Dans tous les cas, un seul mail sera envoyé à chaque association. Nous vous remercions de bien vouloir transférer le courriel à la personne qui s'occupe de rédiger les articles.

CHANGEMENT DE BUREAU

Lorsque le bureau de l'association change et afin de mettre à jour les supports de communication, nous vous remercions de prévenir la mairie.

ANNULATION REPAS DES AÎNÉS

En raison de la crise sanitaire actuelle, le repas des aînés prévu le 18 octobre dernier a été annulé. Il sera organisé en octobre 2021 si toutes les conditions sont réunies.

TRANSPORT SOLIDAIRE

Afin de préserver les chauffeurs ainsi que les bénéficiaires du transport solidaire, le transport n'a pas été reconduit cette année 2020.

Aide exceptionnelle

UNE AIDE EXCEPTIONNELLE POUR PAYER SON LOYER OU SES FACTURES D'ÉNERGIE

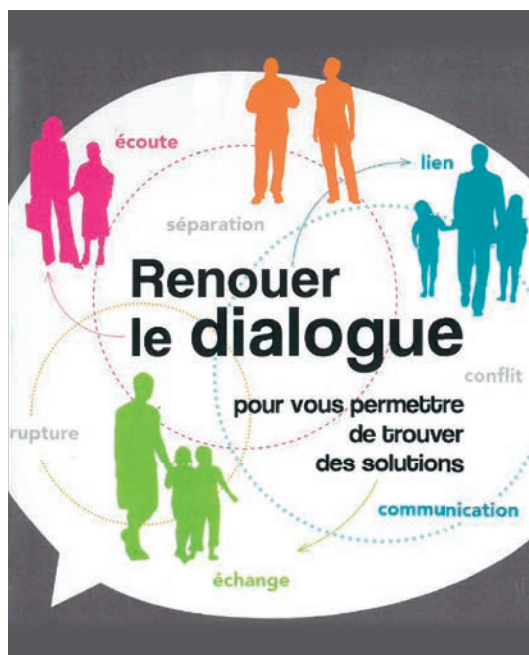
En raison d'une perte de revenus liée à la crise sanitaire, certains ménages se retrouvent en difficulté pour payer leur loyer ou leurs factures de gaz et d'électricité. Pour les aider dans cette période difficile, le Département de Maine-et-Loire vient de créer une aide exceptionnelle disponible simplement et rapidement.

Ce fonds de solidarité logement peut prendre en charge 50 à 100 % du montant des trois derniers loyers ou factures d'énergie d'un foyer. Les locataires et propriétaires éligibles ont jusqu'au 31 décembre 2020 pour faire leur demande.

Plus d'information au **0800 100 349**
ou sur maine-et-loire.fr/fslcovid19



Médiation Familiale



L'Union Départementale des Associations Familiales du Maine et Loire (UDAF 49) propose depuis 2013, aux couples séparés ou en cours de séparation, un **service de médiation familiale avec des permanences sur Angers, Segré, Saumur et Baugé.**

La médiation familiale est un temps d'écoute, d'échanges et de négociation. Elle représente un espace neutre pour rétablir le dialogue et une opportunité pour sortir du conflit. La médiation familiale invite les personnes à réfléchir à des solutions acceptables pour chacun en matière d'organisation familiale. Elle permet de prendre des décisions concrètes en présence d'un professionnel indépendant, impartial et en toute confidentialité.

Ce service soutenu par la CAF, le Conseil Général, la DDCS, la Justice, la MSA, s'adresse plus largement aux personnes en situation de conflits soit quatre publics définis par le dispositif national de la Caisse des Allocations Familiales :

- Parents séparés ou dans un projet de séparation
- Jeunes majeurs en difficulté de relation avec leurs parents
- Grands-parents en rupture de lien avec leurs petits-enfants
- Fratries en difficulté face à la prise en charge d'une personne dépendante

Prendre rendez-vous au **02 41 36 54 08**

ou information sur : <http://www.udaf49.fr/mediation-familiale-angers>

Violences conjugales

Toutes les violences conjugales sont interdites par la loi, qu'elles touchent un homme ou une femme, qu'elles soient physiques, psychologiques ou sexuelles. Il s'agit des violences commises au sein des couples mariés, pacés ou en union libre. La victime de violences conjugales qui signale les faits peut bénéficier de nombreuses mesures de protection de la part des institutions publiques et des associations. Ces mesures peuvent même s'étendre aux enfants. Si votre conjoint(e) ou compagnon vous fait subir des actes de violences conjugales ou menace de le faire, vous pouvez alerter la police ou la gendarmerie.

Pour appeler en urgence la police ou la gendarmerie en France, il faut composer le 17. Vous pouvez aussi composer le 112.

Pour que l'auteur des violences conjugales que vous avez subies soit poursuivi en justice, et qu'il soit condamné pour son acte, vous devez porter plainte.

En cas de violences, vous disposez d'un délai de 6 ans pour porter plainte.



Isabelle Douillard
Naturopathe

Conseil en nutrition - Gestion du stress - Réflexologie plantaire
Soins énergétiques - Massage amma assis

06 62 04 79 40
6 rue Simone Veil - 49122 Le May-sur-Evre
isadouillard.trefle@sfr.fr - [f](https://www.facebook.com/Isabelle.Douillard.Trèfle) Isabelle Douillard Trèfle

Stany DOL
Certifiée 2020 Paris
à l'école Richard Cross

Coach & Formatrice Vocale
Prise de parole en public
Chant - Chorale entreprise

[f](https://www.facebook.com/stanydol) [i](https://www.instagram.com/stanydol) **06 52 81 82 88**
stanydol.coachvocal@gmail.com

L'Agglomération du Choletais

Méconnue et pourtant essentielle

Ses grandes compétences

Il est parfois compliqué de savoir comment les intercommunalités interviennent dans notre quotidien. Pour y voir plus clair, tour d'horizon des principales missions prises en charge par l'Agglomération du Choletais.



Développement économique

L'Agglomération du Choletais au service des entreprises

- création et gestion des zones d'activités
- accompagnement dans les projets de développement (foncier, immobilier, recrutement)
- appui technique à l'implantation
- accueil, conseil et financement (prêts d'honneur, primes régionales)
- mise en relation avec les partenaires économiques

Enseignement supérieur

Chaque année, 2 500 étudiants choisissent le Choletais pour se former après le bac. En adoptant la compétence Enseignement Supérieur et Formation Professionnelle, l'Agglomération du Choletais s'est fixée trois priorités.

1. Rechercher l'adéquation entre l'offre de formations et les besoins des entreprises
2. Proposer une formation de proximité à la carte. L'enjeu est d'offrir aux jeunes la garantie d'une formation supérieure, proche de chez eux, exercée au sein de promotions aux effectifs raisonnables.
3. Enrichir le Choletais du dynamisme d'une vie étudiante. Qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs, les étudiants sont les ambassadeurs de la ville qu'ils ont choisie pour leur formation.

Equipements

Patinoire, piscines, salles de sports et complexes, stades, plan d'eau, musées, théâtres, conservatoire du Choletais, médiathèque, ludothèque, école d'arts du Choletais, bibliothèque Universitaire, relais lecture, parc exposition

Sport haut niveau

L'accompagnement de l'AdC intervient dans le fonctionnement général des deux clubs pro mais également en matière d'équipements à travers la mise à disposition d'infrastructures d'entraînement et de compétition.

Pour bénéficier de l'accompagnement de l'Agglomération, les clubs choletais doivent répondre à deux critères essentiels.

1. évoluer dans le cadre de structures professionnelles (voire semi-professionnelles) dans le championnat élite de la discipline, avec l'objectif de participer à des compétitions européennes.
2. mise en œuvre d'un centre de formation disposant d'un encadrement agréé par les instances fédérales - destiné à détecter les futurs talents pour que les meilleurs joueurs puissent accéder au plus haut niveau de la discipline.

Culture

L'AdC s'engage sur 3 axes stratégiques

- Développer l'enseignement musical vers les communes. Faire en sorte que tous les enfants aient accès aux premières années de formation
- Assurer la diffusion du spectacle vivant dans les communes de l'agglomération en complément de l'offre proposée dans la ville-centre, Cholet
- Renforcer la saison théâtrale au profit des établissements scolaires et mettre l'accent sur la médiation afin de consolider la formation des jeunes esprits.

Repères

2017

Création de l'Agglomération du Choletais (AdC)

26

De 14 en 2016, l'agglomération passe à 26 communes en 2017

788 km²

c'est la superficie totale de l'agglomération

106 039

habitants population totale de l'AdC

61

élus siègent au Conseil de Communauté

3

principes guident la répartition des sièges par commune au sein du Conseil de Communauté

8

établissements partenaires viennent renforcer l'action de l'AdC

583

agents chargés de faire fonctionner cette grosse machine



Emploi

L'Agglomération du Choletais agit en faveur de l'emploi. Elle s'appuie pour cela sur un service dédié : le service Emploi situé rue des Bons Enfants à Cholet et la Maison de l'Orientalion. Si vous êtes scolaire, étudiant, salarié, ou en réorientation professionnelle, vous êtes dans une démarche d'orientation, contactez la Maison de l'Orientalion.

Logement

L'AdC mène une politique du logement d'intérêt communautaire. Elle conduit pour cela :

- des actions visant à une croissance équilibrée et diversifiée du logement et favorisant les parcours résidentiels des ménages ;
- des actions en faveur d'une meilleure répartition du logement social à l'échelle de l'Agglomération en vue d'une plus grande mixité sociale ;
- des partenariats au profit d'une offre d'information et de conseil sur le logement (Agence Départementale d'Information sur le Logement, Accueil Information Orientation pour le logement des jeunes...).

Environnement

Assainissement - Eau

Pour éviter que les polluants ne se retrouvent dans votre verre d'eau, l'Agglomération du Choletais (AdC) est engagée depuis un peu plus de quinze ans dans la protection de la ressource en eau.

Quatre sources alimentent les habitants de l'Agglomération du Choletais en eau potable :

- le lac de Ribou
- le champ captant de La Rucette
- le captage de Montjean-sur-Loire
- le captage du Longeron

L'Agglomération du Choletais s'implique durablement pour offrir une eau de qualité aux choletais. C'est pourquoi, elle s'est engagée dans un programme de construction, de mise aux normes et de raccordement des équipements de traitement des eaux usées pour ainsi permettre le rejet d'une eau d'excellente qualité dans la Moine et dans l'Evre, cours d'eau qui font la richesse du territoire.

Gestion des déchets

L'Agglomération du Choletais est chargée de la collecte et du traitement des déchets produits par les habitants des 26 communes du territoire, ainsi que des ordures ménagères générées par les entreprises.

Seniors

Du senior encore très actif jusqu'à la grande dépendance, c'est la notion de parcours (de vie) qui guide l'action des élus et des services de l'Agglomération du Choletais (AdC). Chacun de ces parcours est unique et doit veiller à remporter l'adhésion du bénéficiaire. Car cette notion d'adhésion, de consentement, conditionne naturellement le bien-être de la personne au fil des étapes de son cheminement. L'autonomie, fil rouge. Mais avant tout pour l'Agglomération du Choletais, qui confie son action gérontologique au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), accompagner le vieillissement, c'est mettre en œuvre une politique qui vise à préserver l'autonomie. La priorité restant le maintien à domicile. Pour cela, le CIAS propose des services d'aide à la personne. L'AdC et le CIAS travaillent également avec le CLIC-IGEAC*, ainsi qu'avec l'ORPAC (Office des Retraités et Personnes Âgées du Choletais) et toutes les associations qui, à travers leurs animations et leurs temps forts, donnent des clés pour maintenir le lien social, et parfois rompre la solitude.

Aménagement

Depuis sa création au 1er janvier 2017, l'Agglomération du Choletais est compétente en matière de Plan Local d'Urbanisme (PLU). Concrètement, les services de l'Agglomération accompagnent les communes membres dans le développement de leur territoire, en vue de la réalisation de projets communaux voire intercommunaux (déchèterie, station d'épuration), en attendant l'adoption d'un PLU intercommunal d'ici cinq ans.

Et co



L'école de musique

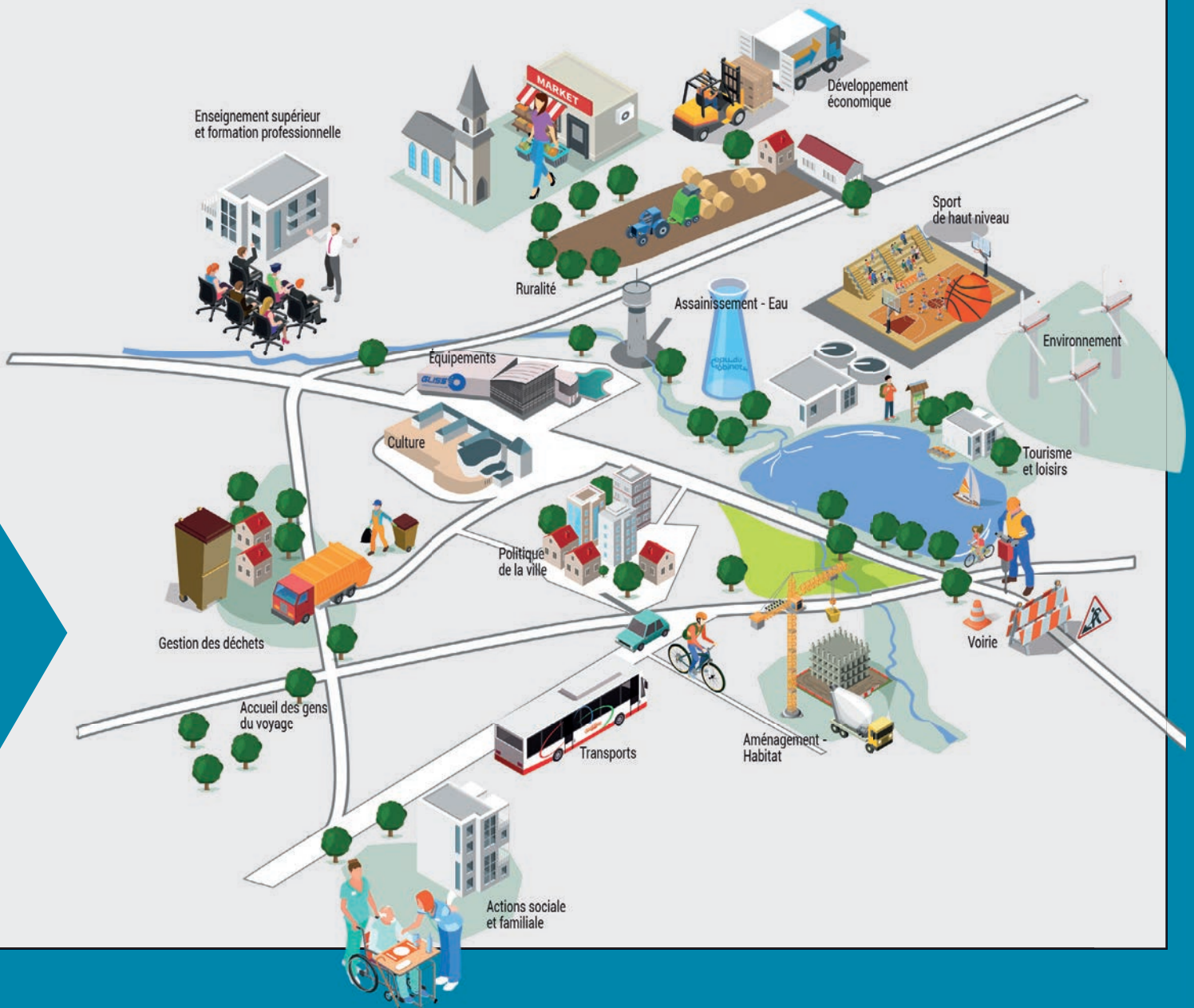
Rénovation du



Les grandes compétences
de l'Agglomération
du Choletais

Incroyablement chez nous, que fait l'AdC ?

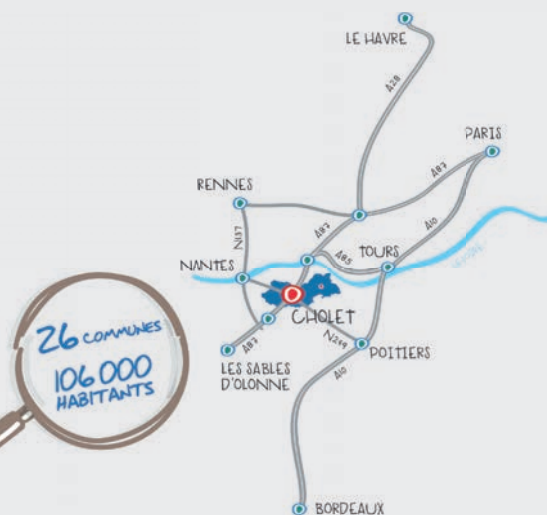
L'AdC intervient dans beaucoup de domaines sur notre commune. Vous en trouverez les illustrations ci-dessous. Sans oublier, l'assainissement, la gestion des eaux usées, l'entretien des routes, le CIAS, le portage des repas à domicile, le développement économique, entre autres...



Ce qu'il faut retenir...

Repères

L'Agglomération du Choletais bénéficie d'un positionnement stratégique dans le Grand Ouest et d'une bonne desserte routière depuis sa ville-centre Cholet. Entre ville et campagne, le Choletais se distingue par le dynamisme de son économie née au cœur de paysages ruraux consacrés à l'élevage, à la viticulture, mais aussi aux forêts, aux rivières, aux lacs et aux étangs. Avec 788 km², l'Agglomération du Choletais dispose d'un territoire très étendu. D'est en ouest, près de 50 km séparent les communes les plus éloignées.



Une économie tournée vers l'industrie

En offrant nettement plus d'emplois que d'actifs résidents, le bassin choletais génère chaque jour presque deux fois plus d'entrées que de sorties vers d'autres territoires. Agroalimentaire, transport logistique, plasturgie... c'est le secteur industriel qui est le plus gros employeur. Derrière, le commerce et les services poussent. L'agriculture, elle, est dominée par l'élevage et valorise 75 % de la surface de l'agglomération.



Équilibres et attractivité

Le poids de la ville principale, Cholet, fait pencher le territoire vers l'ouest ; l'est reposant avant tout sur un chapelet de communes rurales, dont les plus importantes assurent un réel équilibre à l'agglomération. La plupart des communes de l'AdC disposent d'une école primaire et la construction de logements y est en progression. Une supérette, une boulangerie, une zone d'activités artisanales... renforcent l'attractivité des plus dynamiques, dont certaines accueillent également des professionnels de santé. Mais l'offre de soin reste avant tout concentrée sur Cholet, dont le centre hospitalier et la polyclinique voisine rayonnent sur un bassin de vie de 250 000 habitants.



EHPAD le Sacré-Cœur

LE CLIN D'ŒIL DES RÉSIDENCES DE L'ÈVRE

Les mois de juillet et d'août se sont passés tranquillement depuis que les visites sont à nouveau autorisées, tout en respectant bien sûr, les gestes barrières pour protéger la santé de tous : Seulement deux personnes à la fois par résident(e) peuvent venir leur rendre visite, uniquement dans son espace de vie ou dans le jardin de l'établissement. Chaque visiteur s'engage, par la signature d'une charte établie par l'équipe de direction et l'ARS, à respecter les gestes barrières habituels. Il est conseillé de ne pas se toucher... **En effet, l'amour passe aussi par le regard.**

Les animations en petits groupes sont à nouveau proposées et permettent des échanges forts sympathiques. Les bénévoles sont autorisés à intervenir et ils contribuent avec l'ensemble du personnel à conserver et à dynamiser le lien social. Cela permet aussi d'augmenter le panel des activités proposées, comme les jeux de société, les loisirs créatifs, les promenades dans le parc, les olympiades, la lecture... Un accompagnement religieux est dispensé par le prêtre. Les repas en salle à manger ou dans les salons redeviennent des lieux de convivialité et de partage.

En ce mois de septembre nous préparons également la semaine bleue et la semaine du goût.

La vie sociale reprend enfin sa vraie nature, à savoir « **le bien vivre ensemble** », et ainsi, redonne du baume au cœur aux résidents. Nous sommes transparents dans nos explications aux résidents et à leurs proches : le confinement est nécessaire pour protéger leur santé fragile. Certains comprennent. D'autres moins. Quelques-uns oublient. Mais il faut toujours rester très vigilant à la présence du virus et continuer la lutte pour que celui-ci ne rentre pas dans nos établissements car nous avons à cœur de maintenir le lien familial et social dans de bonnes conditions.



Contact : 38 rue Saint-Louis - 49122 Le May-sur-Èvre
02 41 63 80 46

Habitat indigne



Constituent un habitat indigne, les lieux utilisés à des fins d'habitation alors qu'ils ne sont pas prévus à cet effet. Il s'agit des logements dont l'état, ou celui du bâtiment dans lequel ils sont situés, expose les occupants à des risques manifestes, pouvant porter atteinte à leur sécurité physique ou à leur santé. L'habitat indigne comprend par exemple les situations de logements insalubres, qui présentent un risque pour la santé des occupants (intoxication au monoxyde de carbone, saturnisme : intoxication au plomb, problèmes respiratoires liés à des émissions de particules dans le logement, électrocution...). L'habitat indigne inclut également les logements concernés par une procédure de péril, c'est-à-dire les situations présentant un risque de stabilité ou de solidité des ouvrages. C'est notamment le cas lorsqu'un immeuble menace la sécurité des habitants, des voisins ou simplement des passants.

[Que se passe-t-il quand j'appelle le numéro Infos logement indigne ?]

Lorsque vous composez le numéro unique 0806 706 806, vous entendez tout d'abord un message vocal : « Vous êtes sur la ligne «INFOS LOGEMENT INDIGNE», et vous êtes orienté vers l'Agence Nationale d'Information sur le Logement (ANIL). Vous devez alors taper les deux chiffres de votre numéro de département. Vous êtes alors redirigé vers l'Agence Départementale

d'Information sur le Logement (l'ADIL) de votre département ou la plus proche si votre département ne comporte pas d'ADIL. Elle va vous informer et vous accompagner dans vos démarches.

[Comment le conseiller procède-t-il si je suis locataire ?]

Si vous êtes locataire, le conseiller apprécie et évalue la nature et l'importance des désordres (humidité, risque d'effondrement de la toiture, chauffage défectueux...) de votre logement, en s'appuyant sur une grille d'auto-évaluation. Il complète cette grille et vous informe ensuite sur vos droits et obligations. Il vérifie également si le bailleur a déjà été informé des désordres et selon quelles formalités. Si cette démarche n'a été faite qu'à l'oral, le conseiller va vous préconiser d'adresser un courrier décrivant les désordres affectant le logement et demandant l'exécution de travaux. Un modèle peut être mis à disposition par l'ADIL et vous serez invité à prendre un rendez-vous. Voir sur le site de l'ANIL (<https://www.anil.org/>).

[Que se passe-t-il si je suis propriétaire bailleur ou propriétaire occupant ?]

Si vous êtes propriétaire bailleur ou propriétaire occupant, le conseiller vous informe de vos obligations et des aides financières disponibles pour faciliter la réalisation des travaux. Les modalités et conséquences de la conservation de l'allocation de logement sont, le cas échéant, portées à votre connaissance. De même, le conseiller vous indique les démarches d'information préalables à fournir au locataire avant l'exécution des travaux.

Infos Logement Indigne

Que vous soyez habitant ou que vous ayez connaissance d'une telle situation contactez le numéro 0806 706 806, au coût d'un appel local. Un conseiller sera à votre écoute et vous expliquera les démarches à effectuer. Infos Logement Indigne de 9h à 12h et de 14h à 17h, du lundi au vendredi.

0806 706 806
(coût d'un appel local)



MAGNÉTISEUSE
Vanessa DIET
07 87 08 08 59
Le May-sur-Èvre

Ferme en conversion BIO

GAEC Chantecaille
LE MAY-SUR-ÈVRE

Contactez-nous au
06 50 92 38 73

VENTE DE FROMAGES DE CHÈVRES, MIELS, VIANDES, ŒUFS, FRUITS & LÉGUMES, VIANDES, SAUCISSONS, TERRINES...

Pierre Alexandre & René Paul DENNEMONT
laferme@gaec-chantecaille.fr
Lieu dit Chantecaille - 49122 LE MAY-SUR-ÈVRE

NOUVEAUX horaires d'ouverture :
le mercredi et le vendredi après-midi de 15h à 19h - le samedi de 9h à 17h

www.gaec-chantecaille.fr
Boutique en ligne

École Jean Moulin

LA RENTRÉE DES CLASSES

Le mardi 1^{er} septembre, les élèves de l'école Jean Moulin étaient heureux de se retrouver pour cette nouvelle année scolaire.

Après un accueil dans leur classe, tous les enfants de la Petite Section au CM2, se sont retrouvés en extérieur sur la cour de l'élémentaire et ont été accueillis par la directrice, Madame Copin. Après un mot de bienvenue et la présentation de l'équipe éducative, les enfants ont chanté ensemble « Tout le bonheur du monde », un chant plein de promesses pour cette nouvelle année, avec « sûrement plein de joie au rendez-vous ! ».



Chacun espère une année positive qui permettra à tous de progresser et de vivre de belles expériences malgré la situation sanitaire qui peut éveiller quelques inquiétudes.

DES FRESQUES POUR L'ÉCOLE

Durant l'été, un mur de l'école donnant sur le boulevard a été décoré dans le cadre d'un chantier de jeunes géré par l'animateur municipal Thomas Brochard. Les enseignants les remercient pour leur travail de qualité. Cette première fresque met en avant le nom de notre école. Elle a été réalisée à la manière d'une artiste choisie par l'équipe enseignante, Karla Gerard. Les dessins ont été créés par 2 anciens élèves de l'école, Jimmy et Sarah.

Sur un autre mur proche du premier, l'école et la commune ont le projet d'une seconde fresque qui devrait voir le jour au printemps prochain. Elle sera inspirée de la même artiste et permettra de faire participer certains enfants de l'école.



ATELIERS ARTISTIQUES AU CYCLE 3

Tous les ans, l'école bénéficie de spectacles proposés par l'Espace Léopold Sedar Senghor. Cette année, les CM1 et les CM2 découvriront en novembre « La Vie Animée de Nina W. », un spectacle de la Compagnie Les Bas-bleus.

Fin septembre, ils ont eu la chance de rencontrer Louise Duneton, la scénographe du spectacle. Avec elle, ils ont participé pendant plus de 2 heures à un atelier qui leur a permis de découvrir différents aspects du théâtre d'objets et de se préparer à être des spectateurs avertis lors de la représentation.



Ce travail apporte une dimension complémentaire à celui qui sera réalisé par ces élèves dans le cadre de l'action « Ecole et Cinéma » et participe à l'ouverture culturelle de nos élèves aux différents arts. Ces projets sont possibles grâce à la participation financière importante de l'Association des Parents d'élèves de l'école.

QUELQUES PROJETS DE L'ANNÉE

Comme chaque année, les projets sont nombreux dans les classes, en voici quelques-uns.

En septembre, les élèves de la Moyenne Section au CM2 ont participé à l'Opération « Nettoyons la nature » dans le cadre de l'éducation à la protection de l'environnement.

Trois classes de l'école ont commencé un travail rythmique et musical avec Lionel, un intervenant du Conservatoire du Choletais. Les CE vont bientôt démarrer leur Voyage Lecture « Slow Livres » organisé par l'agglomération du Choletais,

Enfin, les élèves du CP au CE2 se réjouissent de partir enfin à la Morosière, après l'annulation du séjour de mai 2020. Cette classe nature aura lieu du 10 au 12 mai 2021. L'équipe enseignante espère que ce projet pourra se réaliser dans les limites de ce qui sera possible selon l'évolution des conditions sanitaires.

Claire COPIN, directrice

École Primaire Jean Moulin, place Marcel Taupin
49122 Le May-sur-Èvre

Tél. 02 41 63 82 44 - ce.0490690j@ac-nantes.fr





MARCHÉ DE NOËL

APE ÉCOLE JEAN MOULIN

L'association des parents d'élèves de l'école Jean moulin organise le samedi 5 décembre son marché de Noël de 9h30 à 12h30 qui se déroulera dans la cour de l'école Jean Moulin.

Vous pourrez découvrir de nombreux produits locaux d'artisans et de producteurs, de la déco, des jeux de société ainsi que des livres.

Pour les fêtes de Noël, nous vous proposons de passer commande pour :

- Sapin de Noël
- Foie gras, magret de canard fumé
- Chocolats
- Jus de pommes

Vous pourrez récupérer votre commande le jour du Marché de Noël.

En fonction de l'actualité sanitaire et des mesures préfectorales, cette manifestation pourra être annulée.

Merci de nous contacter par mail : apejeanmoulin@outlook.fr pour avoir un bon de commande avant le 15 novembre.

Emilie PAVAGEAU et Clothilde LE FORT



École Notre-Dame

QU'EST-CE QU'ON FERA QUAND ON SERA GRAND ?

Après une fin d'année scolaire 2019-2020 bien compliquée, nous retrouvons nos élèves le mardi 1^{er} septembre dernier. L'important pour nous était de redonner à chacun sa place d'élève dans une structure qui fonctionne, rassurante, les mettant à l'abri de la situation anxiogène ambiante.



Rien de mieux qu'une mini enquête, avec des silhouettes puzzles pour trouver le thème qui traversera toutes les activités de cette année scolaire du spectacle cycle 3 à la kermesse finale. Après avoir reconstitué sa silhouette en clin d'oeil à un métier, chaque groupe, cycle par cycle, s'est accordé sur la formulation suivante Qu'est-ce qu'on fera quand on sera grand ? au rythme d'un chant entraînant. Une nouvelle année 2020-2021 bien débutée que nous espérons tous la plus normale possible.

AIDE AU DEVOIR

L'école Notre Dame recherche des bénévoles pour étoffer son groupe d'aide aux devoirs. Ce service est proposé aux élèves qui fréquentent le périscolaire. Remerciements chaleureux aux personnes ayant assuré cette aide auprès des enfants pendant des années.



Contact

Philippe PINEAU, Directeur - 02 41 63 82 52

RESTAURATION DE NOTRE DAME

Elle subissait les affres des saisons qui jalonnaient la vie scolaire depuis plusieurs décennies. Juchée sur son socle de granit dont les gravures s'effaçaient au fil du temps, la Vierge, à l'entrée de l'établissement, avait perdu de son éclat. La peinture partie laissait apparaître le métal grisâtre de sa robe. Une situation que les préoccupations sanitaires du moment nous laissent croire comme une fatalité.



C'était sans compter sur l'enthousiasme et la passion de monsieur Gérard Tricoire, passionné de restauration de patrimoine. Notre Dame est partie un temps dans son atelier pour revenir auréolée de son éclat et refixée sur sa citation d'origine :

Venez à moi je suis votre mère. Ave Maria.

C'est une restauration formidable, issue d'une initiative bénévole, un don de son temps et son talent pour le plaisir de tous. En ces temps de repli sur soi c'est un signe de solidarité avec une communauté éducative, un signe d'espérance. Monsieur Tricoire un grand bravo !



Collège Saint-Joseph

LA RENTRÉE

Depuis quelques jours le collège accueille à nouveau tous ses élèves. Cette année c'est 325 jeunes qui fréquenteront les 12 classes, soit 26 de plus que l'an passé. Le restaurant scolaire suit également une progression remarquable puisque de 120 repas par jour il y a 3 ans nous passons à une moyenne de 195 repas. La rentrée s'est faite en intégrant les recommandations du protocole sanitaire auquel se plient sans difficulté les jeunes.

Malgré ces restrictions, le collège proposera des activités pour développer les compétences de chaque élève : séjour à la montagne ou en Normandie pour les 4^{èmes} et les 3^{èmes}, parcours théâtre pour tous, journée de cohésion pour les 6^{èmes} sans oublier tout ce qui concerne l'accompagnement scolaire. Le collège est soutenu par l'APEL et l'OGEC.

Toute l'équipe est désireuse que l'année 2020-2021 se déroule dans les meilleures conditions possibles car son dynamisme et son enthousiasme sont bien au rendez-vous de cette rentrée.



Contact

Anne-Marie HITROP, Directrice

32 rue du Général Tharreau

Tél. 02 41 63 81 19

E-mail : st-joseph.le-may@wanadoo.fr



Espace Senghor

LA SAISON EST LANCÉE

Samedi 26 septembre dernier, c'est avec un grand plaisir que l'équipe de l'Espace Senghor a accueilli le retour des artistes et spectateurs ! Malgré les masques et les sièges de distanciation, nous avons pu ressentir le sourire et le plaisir de chacun de pouvoir reprendre le chemin de la salle de spectacle.

Venu découvrir « Qu'est-ce que le Théâtre » par le Théâtre de l'Ultime et le groupe de musique Little Boxon'G, la salle fut sous le charme et le public a pu oublier un instant les contraintes de la vie de tous les jours.

PETIT MÉMO DES PROCHAINS SPECTACLES

Samedi 21 Novembre - Magie
Je clique donc je suis / Cie le Phalène

Samedi 5 Décembre - Concert exceptionnel
de Loïc Lantoine et du Very Big Experimental Toubifri Orchestra

Dimanche 13 Décembre - Spectacle de Noël
Allez les filles ! / Cie Jacqueline Cambouis

Mardi 09 Février - Théâtre-Clown
Hang Up / Cie les Dipticks

Du 20 au 26 Février
Festival Jeune Public L'Arbre à Pompons #4
*A la renverse / Wild Wild Wagon /
Le Bal à Mômes / MC de Rue /
Le problème avec le rose / Karl /
Petites traces...*

Dimanche 14 Mars - Festival Cup of Blues
Thomas Schoeffler Jr

Vendredi 19 Mars - Humour Marina Rollman
Un Spectacle drôle

Vendredi 16 Avril - Musique Classique
avec l'ONPL

Vendredi 23 Avril - Tango & Humour
María Dolores y Amapola Quartet

Du 27 au 29 Mai - Cirque sous chapiteau
avec la Compagnie 3 x Rien



**Abonnements
3 spectacles**

PLEIN TARIF > 30€
RÉDUIT > 24€
SUPER RÉDUIT > 18€



*A la recherche d'une idée cadeau pour Noël ?
Pensez à la formule abonnement pour 3 spectacles !!!*

www.espacesenghor.fr

Énergie Tir à l'Arc

VENEZ DECOUVRIR LA PRATIQUE DU TIR A L'ARC, AVEC NOS ARCHERS MAYTAIS



En cette période de rentrée inédite, où le contexte sanitaire peut être vu comme une opportunité pour notre sport qui respecte naturellement la distanciation physique, l'occasion est donnée de développer le tir à l'arc auprès des personnes qui souhaiteront s'essayer à une nouvelle activité. Actuellement, une dizaine d'archers font partie de l'association. Ils s'entraînent les lundi, mardi et mercredi soir ainsi que les samedi et dimanche matin. Nous pratiquons principalement l'arc olympique en salle ou à l'extérieur, grâce au partenariat avec la mairie qui nous met à disposition ses créneaux horaires à la salle Michel Beignon (Espace Jeanne d'Arc). Et pour le tir en extérieur, nous disposons d'un terrain d'entraînement rue du stade au May-sur-Èvre. « Dans un premier temps, il s'agit d'acquérir la position de tir, le geste et

d'essayer de s'y tenir ». Au cours de cette période, le club prête le matériel. Au cours de cette première année, en fonction du comportement et des résultats, les débutants feront leur premier concours, s'ils le souhaitent.

Le Tir à l'arc est un sport de loisir et de compétition, qui procure un sentiment de liberté et se pratique toute l'année. **C'est une discipline qui apprend la maîtrise de soi, la gestion de ses émotions, développe la concentration et la précision, et est accessible à tous selon ses goûts et sa morphologie.** Sport d'intégration, respectueux de l'environnement, le tir à l'arc permet aux valides et non-valides de pratiquer ensemble sur un même pas de tir et dans les mêmes conditions en loisir ou en compétition. **Pratiqué en clubs, le tir à l'arc favorise la convivialité et les échanges intergénérationnels.**

Le tir à l'arc en 4 points :

- **Sport individuel ou d'équipe**
- **Sport de salle ou d'extérieur**
- **Sport proposant quatre armes différentes :** l'arc classique (seule arme autorisée aux Jeux Olympiques), l'arc à poulies, l'arc nu et l'arc droit.
- **Sport offrant quatre disciplines internationales :** le tir en extérieur, le tir en salle, le tir en campagne et le tir 3D.

Pour tous renseignements

Jérôme DEVANNE - 06 14 60 26 26
energiesatirarc.lemay@sfr.fr

Entente des Mauges

DU SPORT SANTÉ PRÈS DE CHEZ VOUS



L'Entente des Mauges propose depuis ce mois de septembre du sport santé sur tout le territoire dont Le May.

Les activités physiques adaptées (APA) s'adressent à des personnes atteintes de pathologies chroniques ou d'affection de longue durée (obésité, diabète, maladies cardiaques ou pulmonaires, cancer, lombalgie, ...) ou à des personnes sédentaires.

Un bilan santé individuel d'1h30 est réalisé chaque trimestre afin de proposer un programme personnalisé d'au moins 2 séances hebdomadaires en suivant les recommandations de la

Haute Autorité de Santé.

Une web application (www.goove.fr) qui n'a pas besoin d'être téléchargée permet au pratiquant, au médecin et à l'enseignant en APA d'avoir accès au programme d'activités et au bilan afin d'assurer un suivi pluridisciplinaire (il est possible d'y ajouter des kinés). L'application respecte la RGPD afin de protéger les données personnelles.

La prise de rendez-vous se fait directement en ligne en fonction du planning. Les séances ont lieu sur le lieu d'habitation, au May, à Beaupréau ou Cholet. Le contenu des activités varie en fonction des pathologies et des choix des personnes.

Nous restons disponibles pour échanger sur ce nouveau service, plus d'informations sur

www.ententedesmauges.fr/sport-sante/

Contact

Manon MARTIN, référente sport santé
emsportsante@gmail.com - 06 17 67 42 41

May...moire



JOURNÉES DE PATRIMOINE

Cette année encore les Journées Européennes du Patrimoine des samedi 19 et dimanche 20 septembre dont le thème était « **Patrimoine et éducation, apprendre pour la vie** », ont été l'occasion pour les habitants du May-sur-Èvre et de la région de visiter sur proposition de L'association MAY...moire les lieux patrimoniaux, culturels et historiques de la commune.

Toutefois, cette année avec la crise sanitaire le programme avait été réduit de manière à se conformer aux protocoles prévus, mais il fallait assurer la continuité de ces animations pour l'avenir.

Il faut bien avouer que cette fois, il y avait un peu de frustration avec les restrictions. Malgré cela, présenter aux visiteurs le Patrimoine local industriel et architectural est toujours une tâche passionnante pour les membres de notre association.

Nous avons programmé 3 sites de visites sur le May, l'Église, la Chapelle des Fossés et le Parcours chaussures. Globalement les visites commentées et les accès libres ont permis à 80 personnes environ de participer à ces manifestations, ce qui compte-tenu du contexte est intéressant et réconfortant.



De riches échanges ont permis aux visiteurs de découvrir l'architecture et l'histoire de l'Église vieille de plus de 5 siècles, mais aussi de comprendre l'importance de l'industrie de la chaussure dans le développement économique de la commune au 20^{ème} siècle. Des témoignages du passé qui ont été largement abordés avec le public lors de ces rencontres.

Site May...moire : <http://www.maymoire.com>



LAFAMI À SAINT-TIBÈRE

La chapelle Saint Tibère, située à proximité de «la vieille route de Chemillé» fait partie du patrimoine Maytais. Bordant le vieux chemin «de Chalonnes à Cholet» (aussi surnommé « la route de la chaux »), elle a longtemps été, outre un lieu de recueillement religieux ou de fête de famille, un lieu de repos pour les voyageurs.

La chapelle sans doute du 15^{ème} siècle offre un cadre agréable et reposant, à proximité du futur chemin de randonnée longeant l'Èvre, actuellement en projet régional.

Le 13 Juillet dernier, en raison du Covid 19, c'est à l'extérieur de la chapelle, sous les arbres majestueux, que l'ensemble familial LaFaMi, domicilié à Nice mais en visite familiale maytaise, s'est produit pour le plus grand bonheur de la quarantaine de spectateurs.

Lafami, constitué des deux parents et leurs 3 filles (3 violoncelles, un violon et un alto) a l'habitude de venir se produire au May (outre le foyer logement, il s'est déjà produit deux fois au Château du Cazeau et une fois à st Tibère). Cette année ils étaient quatre, une des filles (alto) étant indisponible.

Lafami a interprété des morceaux classiques mais aussi très modernes. On peut en écouter un résumé sur le site **Maymoire.com**

Encore une fois, le cadre de Saint-Tibère et la chapelle sont propices à d'autres manifestations du même type comme du théâtre, ateliers de peinture,...



Maychantant

Sous la direction de Sophie Barichard, la chorale a commencé la saison 2020/2021 le mercredi 23 septembre. Cette année, nous allons retracer, en chansons, les 10 ans d'existence de la chorale. Les répétitions se déroulent le mercredi soir, à l'Espace L'EXEKO du May-sur-Èvre, de 20h30 à 22h.

L'important c'est de vivre chaque année des aventures humaines artistiques et culturelles.

Notre devise : se faire plaisir par le chant, se rencontrer dans la musique sans barrières générationnelles. Progresser dans sa pratique vocale, (re) découvrir des univers, car l'association Maychantant ne s'interdit aucun répertoire... les seuls indispensables sont l'envie, la joie, de la convivialité et du partage pour monter ensemble les projets musicaux.

La chorale recrute dans toutes les voix, il n'est pas besoin de savoir lire la musique, laissez-vous guider ...

Il est toujours possible, à ce jour, de nous rejoindre ou de participer à 1 ou 2 répétitions, sans engagement.

N.B. En raison du contexte actuel, la chorale Maychantant a dû annuler ses concerts de fin de saison. Nous les reportons en 2021, dates qui seront précisées ultérieurement en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Pour tout renseignement

maychantant@laposte.net

06 27 36 79 12 ou 06 11 93 34 30

Énergie Judo



Corentin Girardeau né le 09/07/2003 vient d'obtenir le grade de ceinture noire 1^{er} DAN avant ses 17 ans

Le grade de ceinture noire est le grêle de tout jeune judoka, Corentin Girardeau a validé toutes les épreuves

Uv1 : Démonstration Kata

Uv2 : Connaissance des Techniques

Uv3 : Efficacité en compétition

Uv4 : Engagement personnel

Corentin, est un gars solide, une personne sur qui on peut compter, que le club de l'Energie Judo Le May-sur-Èvre a la fierté d'avoir vu grandir. Il est persévérant, compétiteur, il est présent régulièrement sur les podiums départementaux et a cette esprit d'entraide à l'entraînement.

Nous lui souhaitons la Bienvenue dans la famille des ceintures noires de Judo Jujitsu et disciplines Associés.

Pour obtenir ce grade de Noire 1^{er} DAN représenté par une triple valeur :

SHIN, la moralité, l'esprit, le caractère.

GI, la technique, l'habileté.

TAI, la force du corps, la « forme physique »

En créant cette discipline, JU DO qui signifie « Voie de l'adaptation » le fondateur Jigoro Kano souhaitait rendre l'être Humain autonome et responsable, des êtres capables de s'adapter. Acquérir le grade de ceinture noire signifie le commencement dans cette voie.

L'association Energie Judo Le May-sur-Èvre redémarre pour sa 45^e année d'existence, (fondé en 1975) avec à sa présidence Laurent GRANGIEN ceinture Noire 2^e Dan, et à l'encadrement Guillaume BILLAUD éducateur diplômé d'état, ceinture noire 3^e Dan.



Après 6 mois d'arrêt, retour sur les tatamis depuis ce lundi 7 septembre 2020, pour continuer ou venir découvrir les activités proposées Éveil – Judo – Sport Santé – Self Défense. Pendant ce confinement, le lien a essayé d'être maintenu avec les adhérents par des vidéos réalisées par Guillaume qui a profité de cette pause pour également se former personnellement et être certifié en préparation mentale pour maintenant en faire bénéficier les adhérents individuellement ou collectivement.

L'Éveil Ludique : a lieu les samedis matin de 10h à 10h45 activité parent/enfant dès 3 ans.

L'Éveil Judo : les samedis matin de 11h à 12h en kimono pour les enfants né en 2015/2016.

Séance de Judo en fonction de l'âge, les lundis (2 créneaux) 17h30 et 18h45 et le mercredi (3 créneaux) 16h, 17h30 et 20h.

Séance de Sport Santé (form'training), les lundis de 20h à 21h, et les mercredis de 19h à 20h.

Form'Seniors : les mardis en matinée

Pour les personnes désirant conserver une forme physique, de mobilité et de souplesse, les exercices proposés favorisent la motricité, la prévention des chutes en réactivant les mécanismes réflexes, tout en stimulant les capacités cérébrales.

Avec des stages Judo et des stages de Self défenses qui seront programmés dans la saison.

Pour plus d'infos

Tél. 06 18 88 18 92 - energiejudo@hotmail.fr

Site : <https://judotaisolemaysportsregions.fr/>

Association HUMAINS

L'association HUMAINS reprend son activité « Chanter pour le plaisir ». Cette année, pour notre 2^{ème} saison un peu particulière, le mot d'ordre est « adaptation ».



C'est pourquoi l'heure de chant, toujours dirigée par Stany Dol, coach vocal, se déroulera au Centre Jean FERRAT, au May-sur-Èvre. Merci à monsieur le maire de nous avoir autorisé l'accès à cette grande salle, qui nous permettra de chanter en respectant le protocole sanitaire.

Rendez-vous à tous, les mardis (suivant le planning) de 20h à 21h au Centre Jean FERRAT.

Merci de venir équipé d'un masque pour entrer et sortir de la salle et d'un stylo. Du gel hydro-alcoolique sera mis à disposition.

Les inscriptions pourront se faire sur place à partir du 22 septembre. 60 € à l'année ou 3 € à la séance (merci de prévoir le montant exact pour éviter l'échange de monnaie).

Il n'y a pas besoin de savoir chanter pour venir, juste avoir envie de se faire plaisir ! Nous vous attendons nombreux pour partager un moment convivial, dans la joie, la bonne humeur et la simplicité !!!

Les membres du bureau,
Nathalie JAUD, Nicolas et Sandra VINCENT

Contact

06 42 26 11 23 - humains-asso@orange.fr

Énergie Vélo

ÇA ROULE POUR L'ÉNERGIE VÉLO SPORT !



Avec une quarantaine de licenciés féminins et masculins, l'EVS est prête à accueillir tous les sportifs pratiquant le vélo sur route. Que vous soyez équipé d'un

2 roues électrique ou non, jeune adulte ou d'un âge confirmé, le cyclotourisme se pratique avec plaisir et sans modération. Le dimanche matin, entre 8 et 9h suivant la saison, des circuits de 40 à 100 km sont organisés pour que chacun puisse entretenir son capital santé. Au retour, tous les licenciés sont invités à se retrouver pour un moment convivial au Cercle Jeanne D'arc. Le mercredi, les cyclotouristes retraités peuvent également s'offrir une 2^{ème} sortie hebdomadaire.

L'ensemble des licenciés a récemment remercié chaleureusement son ex-président Freddy PINEAU pour ses 6 années de « gros braquet ». A son actif entre autres, la mise en place de nouvelles tenues avec l'aide de sponsors locaux.

Organisée le 2^{ème} dimanche d'octobre, le club n'a pas cette année à se mobiliser pour sa traditionnelle « randonnée de la fressure ». Les règles liées au COVID ne permettent pas d'accueillir dans les meilleures conditions les 1 400 personnes habituées à ce rendez-vous automnal.

Signature licences : dimanche 13 décembre 10h30-12h.
Cotisation annuelle : 25 € + carte ENERGIE.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter

Secrétaire : **Frédéric MORINIÈRE - 06 31 15 11 13**

Président : **Alain BROSSIER - 06 09 37 35 35**

Club des jours heureux

La gym peut reprendre dès maintenant le Jeudi à 10h à la salle Jean Ferrat. On est à la recherche d'adhérents.

Voici le programme sous réserve à partir du 1^{er} janvier ; pour la chorale tous les lundis à 10h15 à la salle l'Exeko

Dates provisoires pour le 1^{er} trimestre 2021 :

- 5 janvier : Assemblée générale
- 7 janvier : Belote May-Andrézé
- 14 janvier : Bal au May
- 21 janvier : Belote sociétaires
- 28 janvier : Belote May-Beg-Jub
- 4 février : Belote sociétaires

- 11 février : Belote sociétaires
- 18 février : Bal au May
- 11 mars : Repas de printemps
- 18 mars : Bal au May
- 26 mars : Bottereaux

Pour l'ange bleu, date à définir en mars ou en avril. Toutes ces activités reprendront jusqu'à nouvel ordre. Le club remercie tous les adhérents pour leur compréhension.

Contact

Jean-Pierre GODINEAU - 06 37 77 93 55

En K'Danse



L'association En K'Danse a démarré sa saison depuis le 14 septembre. Nous proposons des cours d'Eveil et d'initiation à la danse à partir de 4 ans, et des cours de modern'jazz de 8 ans à adultes. Nous nous sommes adaptés à la situation sanitaire afin de permettre à tous nos danseurs d'évoluer dans les meilleures conditions possibles.

Nous avons hâte de retrouver le public autour de notre prochain spectacle qui aura lieu les 11, 12 et 13 juin 2021 à l'espace

L.S Senghor. En attendant, nous proposerons à nos adhérents divers projets autour de la danse dans les prochains mois.

Nous tenions à remercier nos sponsors : Arts de la Coupe / Garage Eurorepar / May Lunettes / Espace Coiffure / Boulangerie St Michel / Garage Sautejeau / Bulle d'Evasion / Agathea / Goubault / Caves et Gourmandises / Palamy / Peintre E.Fradin / Dufeuil Auto Ecole / Tutti Pizza / LPDP / JP Decor / Agence Maytaise / Coif'Hair / Intermarché / MBC Immo / May Découpe / WoodWork / Gaetan Racaud / Senergie qui nous soutiennent. Malgré une année compliquée, nous espérons que nos partenaires répondront présents pour cette nouvelle saison.

Vous avez envie d'aider et de vous investir ? De partager des moments uniques ? De faire partie d'un spectacle qui réunit 150 danseurs et 900 spectateurs ?

Venez rejoindre notre équipe même si ce n'est que ponctuel.

Nous espérons vous voir prochainement au sein de notre association, en tant que danseur ou membre du Bureau, afin de partager ensemble un loisir qui devient une passion.

Si vous êtes intéressés pour devenir sponsors contactez enkdanse49122@gmail.com

Énergie Tennis

Comme toutes autres sections, le Tennis maytais a connu une année difficile suite au Covid 19. Au niveau sportif, nous n'avons pas pu faire de Championnat d'ÉTÉ ni notre tournoi FFT annuel (prévu en Juin). Cet événement nous permet d'équilibrer habituellement notre budget grâce aux engagements de licenciés (100) et au sponsoring.



CROISONS LES DOIGTS POUR LA NOUVELLE SAISON

Sans doute du à tous ces événements, l'effectif est en baisse de 30 %. Pour 2020/2021, nous avons 3 équipes Séniors Homme, 1 équipe de +35 ans Homme, 1 équipe Séniors Femme en association avec St Christophe et 1 équipe de jeunes.



- **Équipe 1 Séniors H** : évolue pour la 1^{ère} fois, depuis la reprise en championnat du Tennis Maytais (2011), en Régional 3 avec son capitaine Clément Dupont, cette équipe vise le maintien.
- **Équipe 2 Séniors H** : joue en 2^{ème} Division Départementale. Le capitaine Romuald Houdet se charge de motiver ses joueurs pour enfin accéder à la 1^{ère} Division
- **Équipe 3 Séniors H** : Après une descente en 3^{ème} Division, l'objectif sera de prendre plaisir à pratiquer ce sport avec l'encouragement de Dominique Cailleau.
- **Équipe +35 ans** : joue en 1^{ère} division Départementale et David Brochard saura mener ses joueurs pour se maintenir en milieu de tableau
- **Équipe Femme** : nos 2 Maytaises évoluent avec St Christophe en Championnat 2^{ème} division
- **Équipe Jeunes** : actuellement, nous manquons de joueurs, mais nous engageons quand même une équipe.

Les entraînements sont assurés par Olivier GRASSET (B. Etat) dans la salle 2, remise en état cet été. Merci à la municipalité de nous permettre de pratiquer notre sport dans les meilleures conditions possibles.

Vous aimez le tennis, renseignez vous ?
06 73 24 23 63 - tennisenergie@gmail.com

La Galipette

Le multi accueil « La Galipette » est rouvert depuis le mardi 25 août en fonctionnement normal, du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30, pour tous les enfants à partir de l'âge de 2 mois.



Le personnel accueille les enfants en suivant les protocoles mis en place par la PMI : port du masque entre adultes (parents et professionnelles) et nettoyage des jeux et mobiliers plusieurs fois par jour.

Malgré ces contraintes sanitaires, l'équipe de professionnelles met toujours l'enfant au centre de ses préoccupations. Même si les adultes portent le masque, le dynamisme et la bonne humeur de l'équipe font que les enfants viennent avec toujours autant de plaisir. L'accent est porté sur le regard et les intonations de la voix.

La crise sanitaire a empêché de faire notre sortie de fin d'année pour tous nos grands qui sont partis à l'école. Mais l'équipe maintient toutes ses activités autour des différents thèmes

qui vont rythmer l'année : la musique, les sports, et les pirates sont au programme pour cette année 2020/2021. La semaine de goût est également prévue.

Nos sorties à la bibliothèque avec les enfants sont suspendues pour le moment. Les adultes vont chercher des livres et nous les lisons au multi accueil. Nous espérons très vite refaire cette sortie mensuelle très appréciée de tous...

Les matinées « rencontres » sont elles aussi en attente... Ces matinées (des samedis matin) permettent aux parents de venir jouer avec leur enfant en présence de quelques professionnelles. Ces moments permettent aux adultes d'échanger de façon plus posée (entre parents, ou entre parents et professionnelles). C'est également le moment pour les parents de voir évoluer leur enfant au sein de la structure et de découvrir son univers de jeux. L'équipe du multi accueil remettra en place ces temps conviviaux dès que cela sera possible.

Au retour des vacances d'été, les espaces de la salle de jeux ont été entièrement repensés par l'équipe : un espace « petits » et un espace « grands » ont été matérialisés par notre nouvelle structure motrice et des petites barrières.

Les grands peuvent plus facilement jouer sans se faire « embêter » par les plus jeunes. Et les plus petits peuvent se déplacer sans être gênés par les mouvements parfois rapides des plus grands... Cette disposition étant très flexible, les enfants peuvent passer d'un espace à l'autre suivant les moments de la journée.

Il reste des places disponibles pour les accueils occasionnels. Pour les places « crèche », la commission se tient chaque année au mois de mai. N'hésitez pas à venir déposer un dossier de pré-inscription...

Si vous souhaitez des renseignements, n'hésitez pas à contacter le multi accueil

02 41 63 87 65 - lagalipette.lemay@orange.fr

Énergie Handball

L'Énergie Handball repart pour sa 6^{ème} année sportive. Une année bien différente des précédentes étant donné le contexte sanitaire. L'équipe de bénévoles met tout en œuvre pour assurer la pratique du handball.

Pour la saison 2020/2021 le club compte :

- **Une école de Handball** pour les enfants âgés de 6 à 9 ans, le samedi matin de 10h30 à 11h30.
- **U12 et U14** le jeudi de 18h à 20h.
- **U16** le vendredi soir de 18h à 19h45.
- **Seniors femmes**, le vendredi soir de 19h30 à 21h.
- **Une équipe Loisirs** le lundi soir de 20h30 à 22h.
- **2 équipes de Seniors Hommes** le jeudi soir de 20h30 à 22h30.

Grande nouveauté cette saison, 2 équipes en Seniors hommes. En effet, beaucoup de joueurs ont rejoint l'énergie handball et l'équipe 1 monte en 2^{ème} Division. L'équipe 2 évoluera en D3.



Vous pouvez toujours venir faire 2 essais gratuits lors des horaires indiqués ci-dessus. Je vous rappelle que le masque est obligatoire pour circuler dans la salle (pas pendant la pratique sportive). Pensez à votre gourde d'eau.

Si vous voulez vous investir dans le club : dans l'arbitrage, l'administratif, l'animation, le sponsoring, la communication... n'hésitez pas à vous faire connaître auprès des 12 membres du Conseil d'Administration du club, pour rejoindre une commission. (Environ 1 réunion toutes les 6 semaines).

E-mail : energiehandball49@hotmail.com

Facebook : [energiehandball49](https://www.facebook.com/energiehandball49)

Site : <https://energiehandball.sportsregions.fr/>

École de Musique



Depuis le 2 Septembre, l'école de musique de cuivres et percussions du May-sur-Èvre a repris son activité. Riche de 60 élèves, 8 enseignants, et 4 contrats jeunes, les murs de l'Exeko résonnent de nouveau mais dans de conditions nouvelles, distanciation, désinfection des instruments et toutes les règles que vous connaissez bien sont désormais appliquées. L'école a dû investir dans de nouvelles baguettes de claviers (650 €) avec des manches en plastique afin de pouvoir pratiquer la percussion dans de bonnes conditions par exemple. L'Exeko est une véritable chance pour l'association car la grandeur des salles nous permet d'accueillir tous les orchestres de jeunes, c'est un vrai soulagement.

Le confinement n'a pas freiné les projets de l'équipe pédagogique, qui proposera des séances de Musique Assistée par Ordinateur à partir de mi-octobre dans les locaux de l'Exeko avec le soutien de la commune. Ce nouvel outil pédagogique

devient incontournable à un certain niveau de formation musicale. Effectivement, à l'aide d'un séquenceur audio, il est possible de créer, arranger, modéliser n'importe quelle mélodie ou rythme. En fin de premier cycle de Solfège, les élèves souhaitent aller plus loin dans leur vision de la musique et surtout rendre concrète la théorie musicale durement acquise. L'outil informatique leur offrira cela. Ce nouvel élan pour l'école de musique permettra à la fois de maintenir la motivation des élèves pour les cours de formation musicale mais aussi et surtout de créer une identité pédagogique à notre école au service des adolescents.

En ce qui concerne les représentations, le bureau et les enseignants cherchent activement des solutions pour proposer aux élèves un moyen de se produire devant un public avant la fin décembre. La musique est vivante et doit être partagée, c'est vital pour l'activité et ses pratiquants, peu importe l'âge et le niveau. Le Bureau de l'école quant à lui continue ses diverses actions, ventes de jus de pomme, collecte de papiers... permettant de récolter des fonds qui servent à financer une partie des projets (sorties musicales, achat de matériel lors des stages de musique etc...). C'est donc reparti pour une saison pleine d'Énergie !!!

Contact

ecoledemusiquedumay@gmail.com

Five Disciples Crew



L'année 2020 est particulière pour le milieu culturel et notamment pour les événements musicaux (concerts, festivals...). Avec l'annulation de toutes les dates prévues, le Five Disciples Crew en a profité pour créer des productions musicales, avec la sortie de deux

singles « Big mess » et « YB crew » et aussi la sortie d'un vinyle de 4 titres « Till di gong ». Sur chacune de ces productions, vous retrouverez la voix d'Absollem.

Le vinyle est aussi disponible à la vente via bandcamp, discogs ou certains points de vente, disquaires de la région (ex : le Passage Culturel à Cholet).

On en profite également pour remercier l'association Maytiss'live et l'Espace Culturel Léopold Sedar Senghor pour la mise à disposition du Maytiss'bar pour le tournage du clip « Big mess ».

Musicalement, Le Five Disciples Crew



Nous vous invitons à nous découvrir, à nous suivre via les différentes plateformes et réseaux sociaux suivants :

Youtube : <https://www.youtube.com/channel/UC2rElpYuhwbx30h5frsQR0Q>

Instagram : <https://www.instagram.com/fivedisciplescrew/>

Facebook : <https://www.facebook.com/crew.fivedisciples/>

Spotify : <https://open.spotify.com/track/713gz6z0toc9GBsQcC00FX>



Travaux salles de sports (salle 2 avant et après)



Dojo



Accueil de loisirs été



Vendredi 8 janvier 2021 : vœux du Maire

Mairie Le May-sur-Èvre

1, rue Saint-Michel - 49122 LE MAY-SUR-ÈVRE

Tél. 02 41 63 80 20 - Fax 02 41 63 18 49

Courriel : communication@lemaysurevre.com

Site : www.lemaysurevre.com

f : ville du may-sur-evre



Composition & Impression :
iC Cholet - 02 41 46 12 55
Crédit photos : J.-L. Chouteau,
M. Marsault, ©Fotolia, ©Phovoir
©Image LibraryGold
Dépôt légal n° 590 - 2^e semestre 2020.